

Rapport de la Commission ad-hoc

«Mise en séparatif du quartier de Perroset, lot no.2», préavis 01/2020

Sur invitation de la municipalité la commission ad-hoc s'est réunie le mercredi 11 mars 2020 pour prendre connaissance des détails de la phase 2 du projet de mise en séparatif du quartier En Perroset. Le dossier était présenté par les municipaux M. Roland Valet et M. Georges Guignard.

Le préavis en question concerne le lot no. 2 des travaux planifiés pour le quartier En Perroset. Il comprend le chemin de Perroset, le chemin du Rucher, ainsi qu'une section du chemin de Néfobon. Des travaux du même genre, concernant le lot no.1, sont actuellement en cours et devraient se terminer en été 2020. Il s'agit donc d'une suite logique d'un projet dont la première partie a déjà été approuvé par le conseil (préavis 01/2019). Comme mentionné dans le préavis actuel, l'exécution des travaux suivra les mêmes consignes pour obtenir l'uniformité souhaitée.

Afin d'être conforme aux dispositions légales (LPEP), la municipalité a engagé le 7 février 2020 une mise à l'enquête publique. Il n'y avait pas d'opposition jusqu'à l'échéance du 6 mars.

Pour l'exécution des travaux un appel d'offre a été lancé et les meilleurs devis restent légèrement inférieurs à l'estimation antérieure.

Sur la base des informations reçues, les membres de la commission sont unanimes dans leur approbation du préavis actuel. Ils proposent donc au conseil d'accepter le préavis 01/2020 tel que présenté.

Sullens, le 14 mai 2020

Roland Behn

Stéphane Bégel

Patrick Poncioni